



euphonia

Formation CATT-Acoustic – Paris – juillet 2019

Programme

- 1° jour : Prise en main du logiciel
voir fiche descriptive sur euphonia.fr
2° jour : Approfondissements
voir fiche descriptive sur euphonia.fr

Dates et horaires

Jeudi 4 juillet – de 9h15 à 17h30
Vendredi 5 juillet – de 9h15 à 17h30

Lieu d'accueil

5 bis rue de la Fontaine au Roi
75011 Paris

Un plan d'accès vous sera envoyé avec la convocation.

Modalités d'inscription

Retourner le bulletin d'inscription ci-dessous à Euphonia, à raison d'un bulletin par participant.
Une convention de formation sera systématiquement établie pour la prise en charge par votre OPCA (type FAFIEC).

Frais de participation

Les frais de participation sont de 490 € HT par personne et par journée. Ils comprennent la documentation, le déjeuner mais pas l'hébergement.

Annulations, substitutions

Toute inscription non annulée 7 jours avant la date de début de la formation sera considérée comme définitive

Renseignements complémentaires

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Euphonia - siège social : 5 bis rue de la Fontaine au Roi 75011 Paris
tél. +33 (0)1 42 21 16 05 / fax. +33(0)9 56 70 71 49

✂

Bulletin d'inscription

à retourner à Euphonia, 5 bis rue de la Fontaine au Roi 75011 Paris, par télécopie au +33(0)9 56 70 71 49 ou par e-mail à : formation@euphonia.fr

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Société : _____

Adresse 1 : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : __ / __ / __ / __ / __ / __ / _____ Fax : __ / __ / __ / __ / __ / __ / _____

E-mail : _____ @ _____

Frais de participation

Jour 1 : Prise en main : Tarif : 490,00 € HT (588,00 € TTC)

Jour 2 : Approfondissements : Tarif : 490,00 € HT (588,00 € TTC)
Seules les personnes ayant déjà suivi une formation auprès d'Euphonia peuvent s'inscrire à la 2° journée.

Pour les 2 journées : Tarif : 980,00 € HT (1176,00 € TTC)

Des remises sont consenties dans le cas où plusieurs stagiaires sont salariés de la même entreprise - Nous contacter.

Une convention de formation pour prise en charge des frais de formation par Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (exemple : FAFIEC) vous sera systématiquement transmise à réception de votre inscription

Date :

Signature :